

## INFORMATIONS DESTINEES AUX ETUDIANTS DE FIN DE DEUXIEME ANNEE

Cette note vise à donner quelques informations générales pour cette période de fin d'année universitaire (remise des notes, organisation des rattrapages) ainsi que quelques informations spécifiques selon votre parcours de formation de l'année prochaine.

### A - Informations générales destinées à l'ensemble des étudiants

#### 1 - Rappel concernant le stage

Je vous rappelle que vous ne pouvez commencer votre stage que si la convention est signée par l'ensemble des parties concernées. Il est de votre responsabilité de vous assurer que cela soit le cas ; vous devez avoir récupéré votre exemplaire personnel, signé par l'ensemble des parties.

Vous devez aussi vous assurer que la période effective de votre stage corresponde exactement à ce qui est fixé dans la convention. En cas de changement, le service de scolarité doit être prévenu et doit avoir validé le changement par un avenant qui sera également signé par toutes les parties.

Tout déplacement, en France ou à l'Etranger, dans le cadre d'un stage, doit être mentionné dans la convention. Si vous avez connaissance d'un déplacement (en France ou à l'Etranger), après signature de la convention de stage, vous devez impérativement le signaler au service de scolarité afin qu'un avenant puisse être établi : cela conditionne votre couverture en cas d'accident du travail.

#### 2 - Remise des résultats universitaires

Comme lors du 1<sup>er</sup> semestre, vous pourrez consulter vos notes du second semestre via l'ENT.

Dans le cas où vous constateriez une erreur, merci de prévenir Benoît Gayssot ([benoit.gayssot@toulouse-inp.fr](mailto:benoit.gayssot@toulouse-inp.fr)).

#### 3 - Rattrapages de septembre

##### *\* Pour les étudiants ayant fait leur S8 à l'ENSAT*

Si vous n'avez pas validé l'intégralité des UE du second semestre, les étudiants concernés recevront un courriel après le jury et avant la fin du mois de juillet, leur indiquant les examens qu'ils doivent repasser.

##### *\* Pour les étudiants ayant fait le S8 en séjour d'études à l'Etranger ou dans une autre école agronomique en France*

Veuillez-vous assurer que les résultats du Semestre 8 soit parvenus ou parviennent à la scolarité de l'ENSAT.

##### *\* Pour tous les étudiants ayant à repasser des examens en septembre*

Ces derniers auront lieu toute la journée du mercredi 7 septembre.

Le planning détaillé (provisoire) des modules est joint en même temps que ce document.

#### 4 - Rentrée universitaire

La rentrée universitaire à l'ENSAT aura lieu, pour toutes les spécialisations, le **lundi 19 septembre** (**l'horaire sera précisé par le Responsables de spécialisation**) sauf pour :

Génie de l'Environnement : le 19 septembre à 8h15 à l'ENSEEIH (Salle B207)

CFiBio et CVeBio : le 26 septembre à 9h30 à l'ENSIACET (Amphi 300)

Eco-Energie : le 19 septembre à l'ENSEEIH (Heure et Salle à confirmer ultérieurement)

I3D : le 26 septembre à 9h00 à l'ENSAT (Salle 1701)

BioComp : le 26 Septembre à 9h30 à l'ENSAT (Salle Info 3)

Le calendrier de l'année universitaire 2022-2023 est joint en même temps que ce document.

## 5 - Fonctionnement de la scolarité pendant l'été

Le service scolarité fermera le vendredi 29 juillet au soir et rouvrira le lundi 22 août au matin.

## **B - Informations destinées aux étudiants faisant leur 3<sup>o</sup>A à l'ENSAT**

### 1 - Votre inscription

Vous procéderez à votre réinscription en ligne avant la rentrée. La procédure pour vous réinscrire sera transmise par courriel. Ce service en ligne sera ouvert à partir du 24 août. Les étudiants non boursiers devront privilégier le paiement par CB via le Web en une seule fois ou en trois fois.

Le paiement en espèces ne sera pas accepté et le paiement différé par chèque sur site restera exceptionnel.

Les étudiants boursiers n'auront à s'acquitter d'aucun frais.

En cas de problème ou pour toute question relative à l'inscription, vous pourrez envoyer un message à l'adresse mentionnée sur le site.

***Il est impératif que vous ayez procédé à votre réinscription en ligne au plus tard le 18 septembre. Les inscriptions seront finalisées sur site le 19 septembre.***

La vignette autocollante de l'année pour la carte d'étudiant vous sera remis en direct le jour même.

Les certificats de scolarité pourront être téléchargés sur Planète.

En parallèle, vous aurez pris soin de déposer sur la plateforme via le lien communiqué à la fin de votre saisie : le récapitulatif détaillé de vos informations, l'attestation de bourse si vous êtes concerné(e) et l'attestation de l'assurance responsabilité civile vie privée.

## **TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA LE REPORT DE L'INSCRIPTION**

## **C - Informations destinées aux étudiants réalisant une césure sur l'ensemble de l'année universitaire**

### 1 - Votre inscription

Vous procéderez à votre inscription en ligne avant la rentrée. La procédure pour vous réinscrire sera transmise par courriel. Ce service en ligne sera ouvert à partir du 24 août. Les étudiants non boursiers devront privilégier le paiement par CB via le Web en une seule fois ou en trois fois.

Le paiement différé par chèque restera exceptionnel.

Les étudiants boursiers n'auront à s'acquitter d'aucun frais.

En cas de problème ou pour toute question relative à l'inscription, vous pourrez envoyer un message à l'adresse mentionnée sur le site.

En parallèle, vous aurez pris soin de déposer sur la plate-forme via un lien communiqué à la fin de votre saisie : le récapitulatif détaillé de vos informations, l'attestation de bourse si vous êtes concerné(e) et l'attestation de l'assurance de responsabilité civile vie privée.

**Vous devrez également nous envoyer dans les jours suivant cette inscription et au plus tard le 1er octobre** : le récapitulatif détaillé de votre saisie, le chèque (si vous avez choisi ce mode de règlement) ainsi que votre carte d'étudiant de l'année précédente afin que la vignette autocollante de l'année en cours y soit apposée.

Nous la retournerons à l'adresse parentale, accompagnée des certificats de scolarité.

## **TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA LE REPORT DE L'INSCRIPTION**

### 2 - Choix de l'orientation pour l'année prochaine

Vous devrez indiquer, début décembre 2022, l'orientation que vous souhaitez pour l'année suivante. Si vous demandez à faire votre 3<sup>o</sup>A hors de l'ENSAT, votre demande sera examinée par la CPO qui aura lieu en janvier 2023. Attention, je vous engage à être attentif à compléter à temps la fiche de vœux.

Si vous êtes éloigné(e) de la France et non joignable par courriel, pensez à anticiper.

Pensez à consulter régulièrement votre messagerie pour ne pas laisser votre boîte se saturer et faire en sorte que nous puissions vous joindre.

### 3 - Remise du rapport de stage 2A

Vous devrez rendre votre rapport le 1<sup>er</sup> mardi suivant le 15 octobre 2022.

### 4 - Vos interlocuteurs privilégiés

Il s'agit du tuteur qui vous a été désigné ainsi que Sylvie Laborde (sylvie.[laborde@toulouse-inp.fr](mailto:laborde@toulouse-inp.fr)) qui est chargée du suivi des conventions de stage.

## **D - Informations destinées aux étudiants réalisant le S9 et le S10 à l'extérieur**

### 1 - Votre inscription

Vous procéderez à votre réinscription en ligne avant la rentrée. La procédure pour vous réinscrire sera transmise par courriel. Ce service en ligne sera ouvert à partir du 24 août. Les étudiants non boursiers devront privilégier le paiement par CB via le Web en une seule fois ou en trois fois.

Le paiement différé par chèque restera exceptionnel.

Les étudiants boursiers n'auront à s'acquitter d'aucun frais.

En cas de problème ou pour toute question relative à l'inscription, vous pourrez envoyer un message à l'adresse mentionnée sur le site.

En parallèle, vous aurez pris soin de déposer sur la plateforme via un lien communiqué à la fin de votre saisie : le récapitulatif détaillé de vos informations, l'attestation de bourse si vous êtes concerné(e) et l'attestation de l'assurance responsabilité civile vie privée.

**Vous devrez également nous envoyer dans les jours suivant cette inscription et au plus tard le 1er octobre** : le récapitulatif détaillé de votre saisie, le chèque (si vous avez choisi ce mode de règlement) ainsi que votre carte d'étudiant de l'année précédente afin que la vignette autocollante de l'année en cours y soit apposée.

Nous la retournerons à l'adresse parentale, accompagnée des certificats de scolarité.

## **TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA LE REPORT DE L'INSCRIPTION**

### 2 - Remise du rapport de stage

Vous devrez rendre votre rapport le 1<sup>er</sup> mardi suivant le 15 octobre 2022.

### 3 - Vos interlocuteurs privilégiés

Pour ceux qui partent à l'Étranger, vous êtes rattachés à une spécialisation. En cas de difficultés, vos interlocuteurs privilégiés sont Anne Bernadac, Chargée de Mission des Relations Internationales ([anne.bernadac@toulouse-inp.fr](mailto:anne.bernadac@toulouse-inp.fr)), et votre responsable de spécialisation.

Pour ceux qui font leur spécialisation dans un Master, vous êtes aussi rattachés à une spécialisation et vous devez avoir un tuteur enseignant de l'ENSAT.

En cas de difficultés, vos interlocuteurs privilégiés sont le responsable de spécialisation et votre tuteur.

C'est avec ce dernier que vous devrez réaliser la soutenance de votre projet de fin d'études.

Pour ceux qui font une spécialisation dans une autre école (Agros, INP,..), vous dépendez totalement sur le plan pédagogique de cet établissement, y compris pour le Projet de Fin d'Etudes et la soutenance.

Vous devrez alors avoir un tuteur enseignant de la structure qui vous accueille en échange.

Par contre sur le plan administratif, vous êtes rattachés à l'ENSAT : vous devez vous inscrire à l'ENSAT, les conventions de stage doivent être établies et signées par l'ENSAT (sauf l'IRC de Montpellier), une fois le sujet accepté par votre établissement d'accueil.

En cas de difficultés, contactez Sylvie Laborde ([sylvie.laborde@toulouse-inp.fr](mailto:sylvie.laborde@toulouse-inp.fr)) qui s'occupe des échanges entre établissements agronomiques ou le Directeur des Etudes ([directu@ensat.fr](mailto:directu@ensat.fr)).

